**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 27 (1939)

**Heft:** 556

**Artikel:** Coopérative de cautionnement "Saffa"

Autor: S.B.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-263516

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Un arrêté dangereux

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a pris Le Conseil d'Etat du canton de vaud à pais le 24 octobre dernier, et en vertu des pleins pouvoirs qui lui ont été accordés en raison de la mobilisation, un arrêté « concernant l'internement administratif d'éléments dangereux pour la société», dont la teneur ne peut manquer de soulever de vives protestations de la part de tous ceux qui ont quelque expé-rience en matière de lutte contre la prostitu-

En effet, et en plus du caractère arbitraire En effet, et en plus du caractère arbitraire de cet arrèté — qu'est-ce par exemple qu'un « élément dangereux pour la société » ? et cette définition ne risque-t-elle pas de devenir terriblement élastique au gré de ceux chargés de le mettre en pratique ? — et en plus aussi de l'introduction dans ce texte de la notion immorale de dénonciation, contre laquelle se révolte notre meilleure tradition démocratique, croit-on vraiment en haut lieu que c'est par l'internement pour trois ans dans une colonie l'internement pour trois ans dans une colonie de travail de misérables femmes, souvent mal-heureuses épaves de notre société, que l'on lut-tera efficacement contre le fléau de la prostitution? et ne prouve-t-on pas par là la plus complète ignorance des données du problème, et des recherches faites pour lui porter re-mède?

Mous savons, il est vrai, que l'un des ali-néas de cet arrêté vise les infâmes personna-ges que sont les souteneurs — ce dont nous nous félicitons. Mais le décret gouvernemental nous félicitons. Mais le décret gouvernemental ne s'en tient pas là; et la première catégorie de personnes dont il ordonne l'internement est justement celle des prostituées. L'expérience prouvera-t-elle au Conseil d'Etat vaudois, comme elle l'a appris à tant d'autres déjà, que pour vingt prostituées qu'il fera interner, vingt autres se retrouveront dès le lendemain à la même place, ceci tout simplement parce que tant qu'il y aura une demande mascraline. que, tant qu'il y aura une demande masculine, il y aura une offre féminine. Ou bien enviage-t-il d'enfermer aussi dans une colonie de travail tous les « clients », généralement nom-breux en temps de grands rassemblements masculins, de ce lamentable commerce ? . . . .

E. GD.

#### VIIIº Congrès de la Fédération des Femmes universitaires

(Suite de la Ire page)

M<sup>me</sup> Oct. Monod (Paris) eut la grande satis-satisfaction de présenter à l'Assemblée un ou-vrage qui lui est cher, puisqu'elle en a présidé la Commission de rédaction. Il s'agit du Lexique international des termes universitaires, important volume de 700 pages, conçu sous un double aspect: comme instrument de travail et comme insrelatifs à l'organisation des études supérieures, il offre un tableau précis et coloré de la vie uni-versitaire dans les différents pays du monde, re-flétant leurs coutumes, leurs exigences, leurs caractères distinctifs. Ajoutons que le Lexique est muni d'une double préface émanant du profes-seur Gilbert Murray, président de l'Institution de Coopération intellectuelle, et de M. Ed. Herriot, qui tous deux soulignent la valeur de l'ouvrage. Nous espérons le voir bien accueilli et répandu dans le public cultivé de notre pays.

gistes qui courent sans trêve du bureau des impôts au local de vote, et le clic-clác de la porte de ce dernier se fermant au nez des femmes con-tribuables commence à le faire réfléchir. Combien vaste est la contribution féminine à la

de cerveaux féminins ont contribué à son succès ! complètement exclues de toute influence sur nôtre vie civique! Et leurs pétitions sont si soigneuse-ment enfouies dans des tiroirs, qu'on laisse aux rats et aux souris le soin de les examiner !

rats et aux souris le soin de les examiner!

« Que pensent de cela les citoyens équita-bles? », demandent les femmes dans la brochure Femme suisse, éditée à l'occasion de l'Exposition. Oui, qu'en pensons-nous? Et c'est confus que nous quittons le Pavillon de la Femme, le clieclac de la porte du local de vote résonnant en-

Mêmes devoirs et mêmes droits, salaire égal pour travail égal: ceci n'est-il pas absolument na-turel et justifié? Ce qui l'est moins, et ceci mal-gré le sentiment de malaise éprouvé par tant d'hommes qui traversent le Pavillon, c'est qu'il faille tant de peine pour amener un changement. Car il faut là plus qu'un passager et silencieux mouvement de honte, et les preuves écrasantes de



#### Publications reçues

HENRI CHENEVARD: Le portrait spirituel, roman. Librairie Payot et Cie, Lausanne, 1939.

Ceux qui ont lu, compris, aimé Reine Landis, ce roman du même auteur paru en 1936, seront impatients d'en connaître la suite toute neuve, qui vient, trois ans plus tard, achever dans l'harmo-nie une longue succession de conflits intimes et de péripéties extérieures.

Le portrait spirituel, c'est celui de l'héroïne, la noble et charmante Reine. C'est lui le héros du livre autant que Pierre Aubin, et il n'échappera pas non plus aux aventures: il sera enlevé d'une façon mystérieuse, comme la *Joconde* et l'*Indif-férent*. Qu'on n'aille pas, toutefois, s'attendre à un roman policier. La nouvelle œuvre de M. Che-

nevard a une toute autre portée: elle remue un monde d'idées; sa belle sincérité ne craindra pas de choquer, à l'occasion, les préjugés étroits, et néanmoins, elle est d'une moralité très haute.

Le portrait spirituel a une valeur d'étude psychologique supérieure peut-être à celle de Reine Landis, et nous lui trouvons encore une autre supériorité: les personnages y sont plus vivants, plus émouvants, telle cette exquise jeune ma-lade Doris, qui incarne l'amitié et le désintéressement absolu d'une manière presque surhumaine. Un livre qui ne laissera certes pas in-

Robert Dottrens, Dr. en sociologie: Notre enseignement secondaire, constatations, sugges Société Pédagogique genevoise. 1 brochure.

Bien que s'appliquant uniquement à l'ensèignement secondaire tel qu'il est organisé à Génève, cette brochure qui réunit toute une série d'ar-ticles précédemment publiés par notre confrère, le Messager social, sera lue avec grand intérêt et profit par tous ceux qui, soit professionnellement, soit de par leurs responsabilités familiales, sont préoccupés des meilleures méthodes à employer pour instruire les adolescents.

Que ces meilleures méthodes soient actuellement en vigueur dans nos établissements d'enseignement secondaire, c'est ce que personne n'imagi-nera, après avoir lu les critiques justifiées que l'auteur adresse à la forme des divers enseignements: français, latin, mathématiques, allemand, histoire et géographie, sciences, et même éducation physique, écriture, dessin, etc. Mais ce ne sont pas là des critiques stériles, car M. Dot-trens, qui est un éducateur original et person-nel, ne se borne pas à détruire: il construit aussi,

et la deuxième partie de sa brochure, intitulée Suggestions, apporte sur les conditions et l'organisation du travail dans les établissements d'en seignement 'secondaire, sur la revision des pro seignement Secondaire, sur la revision des pro-grammes, le contrôle de l'enseignement, la for-mation pédagogique du corps enseignant, une foule d'idées heureuses, souvent neuves, souvent aussi basées sur les expériences faites ailleurs, qui montrent clairement dans quelle direction doi-vent s'orienter les réformes nécessaires.

J. S.

Frauen-Berufe. 1 broch. (en allemand seulement). Office suisse pour les professions féminines, Zurich. Prix: 50 c. l'exemplaire. Rabais de 10 à 50 % pour fortes commandes.

Voici une brochure dont on peut prédire qu'elle sera fort utile aux parents désireux de voir leurs filles entrer dans une carrière répondant autant que possible à leurs aptitudes et à leurs goûts. Un seuf regret, c'est qu'elle n'existe pas en fran-çais, — mais cela viendra, espérons-le. L'Office suisse des professions féminines a eu

Pheureuse idée de cette publication dont la cou-verture, fort amusante, est déjà un abrégé du texte par l'image: on y trouve, représentées dans l'exercice de leurs fonctions, la repasseuse, la modiste, la jardinière, la cuisinière, la coiffeuse, la photographe, etc., le tout d'un dessin plein d'esprit.

Comme contenu: plus d'une douzaine d'en-tête dont chacune indique un domaine de l'activité professionnelle, avec les carrières qu'il ouvre aux femmes, et la préparation qui leur est nécessaire pour les unes ou les autres. On se rend compte tout de suite que nombre de mères voudront consulter ce précieux petit guide.

M.I. P

On discuta encore plusieurs sujets qui constituent les préoccupations principales de la Féderation: ainsi le projet de création du Sanatorium universitaire international à Leysin, qui rencontre de précieux encouragements dans plusieurs pays; de l'attribution de bourses destinées à permettre la mise au point de travaux de spécialistes; de questions d'enseignement et d'échanges entre fem-

mes diplômées de pays différents.

La séance de discussion à deux degrés orga nisée par groupes était consacrée à un problème d'intérêt actuel: Porientation professionnelle et sa relation avec les possibilités de travail. On y analysa ses buts, ses méthodes et ses résultats, tout en relevant que les contingences du monde économique d'aujourd'hui ne sont pas sans la ralyser dans son efficacité pratique à l'égard la jeunesse. En conférences furent présentés des sujets d'un caractère plus large ou plus scienti-fique, tels que: Nationalisme et internationalisme: conciliation est-elle possible? ou encore: L'évolution du travail féminin dans le monde; Les atomes, les hommes et les astres; La concep-tion de l'Université chez les Anglo-Saxons et les Scandinaves; etc. Dans ces exposés, les oratrices firent preuve d'une réelle maîtrise des questions traitées, et d'une remarquable rigueur de pensée.

Le Congrès avait à procéder à l'élection du Comité de la Fédération internationale. Ces élec-tions se firent dans une atmosphère très calme et objective. La présidente sortant de charge, Dean Virginia Gildersleeve (E.-U.) se vit dési-gner pour successeur M<sup>me</sup> Stanislava Adamovicz, lecteur à l'Institut d'Etat d'hygiène de Varsovie, qui avait été première vice-présidente pendant la législature qui s'achevait. Quant aux trois charges de vice-présidentes, elles furent attribuées à M<sup>mes</sup> Karin Kock (Suède), G. Hannevart (Belgique), et J. Eder (Zurich). L'Association suisse fut heuet j. L'et (Zintell). L'Association sisse lut mesteuse et fière de prendre acte de cette élévation aux honneurs d'un de ses membres les plus compétents et dévoués. Elle transmit à l'Assemblée l'invitation à tenir le prochain Congrès en Suisse, en 1942, si les circonstances le permettent. Ajou-tons à titre de renseignement que la délégation suisse se composait de Mmes Eder (Zurich). Leder (Zurich), Maire (Genève) et Pestalozzi (Zurich); que M<sup>lle</sup> R. Dubois représentait l'Association suisse au sein du Conseil, et que Mile Ginsberg assumait, avec la virtuosité qu'on lui connaît, les fonctions de traductrice.

Il faudrait rendre compte encore des nombreuses et si intéressantes réceptions et excursions qui permirent aux congressistes de jeter un coup d'œil dans la vie suédoise, en ses divers aspects. C'était tantôt la visite commentée d'institutions ou scientifiques singulièrement bien tillées et d'une valeur de premier ordre; tantôt une séance de films suédois révélant des paysages et des coutumes d'une poésie émouvante; tantôt une séance de danse et de chant au fa meux théâtre de Drottningholm, si représentatif de la Suède du XVIIIme siècle; tantôt enfin le pèlerinage classique à Uppsala, à sa bibliothèque, sa cathédrale et son château. Nous avons perçu là des impressions de vie élégante et conforta-ble, mais studieuse et *sociale* aussi, au plein sens du terme, dans un cadre harmonieux et large.

Il est temps de conclure, en rendant hommage à l'hospitalité parfaite dont bénéficièrent les par-ticipantes au Congrès, et aussi au sérieux, à la discipline, à l'ardeur intellectuelle qui donnèrent aux séances un ton très élevé. On y vit, en nombre impressionnant, des femmes remarqua-

bles par leur cœur, leur dévouement à de nobles causes, comme par leur intelligence et leur cul-ture, apporter le résultat de leurs expériences et de leurs travaux, ainsi que leur espoir de contribuer à faire régner dans le monde, selon leur pouvoir, plus de justice, de compréhension et de

MARG. MAIRE.



# Coopérative de cautionnement , SAFFA"

L'Assemblée générale de cette Société s'est tenue le 4 novembre dernier, à Berne, sous la orésidence de M¹º Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers. Du rapport présenté sur l'activité durant l'exercice écoulé, nous détachons les chiffres sui-vants qui ne manquent certes pas d'intérêt: La Société a reçu 154 nouvelles demandes de

cautionnement, contre 137 l'an précédent, et en a accepté 45, ce qui représente un total de 78.500 francs, plus 4.100 fr. d'augmentation de crédits pour des cautionnements déià existants. Les demandes ont un peu fléchi durant l'exercice, les conditions dans lesquelles se débattent le petit commerce et l'artisanat étant tellement critiques, que la Société ne peut songer à financer de nou-velles entreprises ni la reprise d'affaires, si la requérante ne peut compter sur un revenu suffisant,

« L. A. »! et celle-ci aurait-elle pu exister sans elle? Combien de milliers de mains féminines, de cerveaux feminins ont contribué à son succès!

— et pourtant les femmes ne sont chez nous que des citoyennes de deuxième classe. Elles qui payent des impôts, elles qui voilent au bien-être de la famille, elles qui vouent sans répit leurs forces au bien de notre pays, comme éducatrices, comme travailleuses sociales, comme techniciennes. comme travailleuses manuelles — elles sont complètement avalues de toute influence sur a lètre complètement avalues de toute influence sur a lètre.

core dans nos oreilles...

l'activité des femmes que nous donne l'Exposition ne doivent pas être oubliées par nous autres

L'égalité des droits de la femme et de l'homme n'est pas une question féminine, elle est une ques-tion masculine. Car c'est nous, les hommes, qui avons en main le moyen de rendre justice à nos

#### Comment les femmes auraient-elles voté?

Notre confrère bernois, Die Nation, a eu l'Inté-ressante idée de charger une de ses collabora-trices de mener, juste avant les élections fédéra-les d'il y a trois semaines, une petite enguête auprès de quelques femmes, prises au hasard dans différentes professions, en leur posant cette question à l'improviste: « Comment voleriez-vous ?». Voici quelques-unes parmi les réponses recues:

La sommelière d'un de nos cafés préférés est la première victime de mon interview. A ma question, elle ne répond d'abord que par un geste de pitié mal déguisée; puis, lorsque j'insiste, elle laisse jaillir un cri du cœur: « Je ne voterais sûrement pas!»

Voter? pourquoi faire? et qu'est-ce que mère en aurait de plus? Ah! oui, alors, si les femmes étaient assez habiles pour créer une assurance-vieillesse. Ma mère a élevé six enfants, et a eu un soulard de mari, si bien que jusqu'à soixante ans elle a dû aller faire la lessive chez les autres, n'a jamais eu un jour de vacances, et maintenant, si je n'étais pas là, pas d'autres ressources pour ses vieux jours que l'asile...

Ne pensez-vous pas que ma sommelière, qui doit bien avoir trente ou trente-cinq ans, ne ferait pas une si mauvaise électrice — ou même une mauvaise conseillère nationale? ...

Deux employées de bureau, l'une jeune et vive, l'autre plus âgée et plus tranquille. Toutes deux travaillant dans un bureau d'orientation professionnelle se trouvent de ce fait, tout au long de l'année, spectatrices des difficultés et des misères de ceux qui viennent chercher des conseils pour la jeune génération placée devant le choix d'une carrière.

Pas besoin de les questionner bien longtemps, ni de leur expliquer comment des élections fédérales vont avoir lieu, ni quoi ni qu'est-ee... car la plus jeune me déclare tout de go: «Avant tout, je voterais pour Rosa Neuenschwander comme conseillère nationale.» Et la plus âgée d'ajouter en souriant: « Et au Conseil fédéral aussi, on aurait joliment besoin d'une femme comme elle...»

Sur ces entrefaites, arrive la directrice du bureau elle-même, qui n'échappe pas non plus à mon interview. Inutile de dire qu'elle est une militante pour les droits de la femme.

Voici maintenant la femme d'un instituteur:

« Bien sûr que j'estime qu'en temps de guerre la collaboration pratique des femmes est double-ment nécessaire ! aussi, si je votais, j'élirais des femmes au Parlement. Pourquoi? mais voyons, remines au Pariement. Pourquoi? mais voyons, et les mesures pour protéger les familles de mobilisés? et l'adaptation de toute notre économie populaire à l'état de guerre? et le rationnement des denrées? et le contrôle des prix ? et les allocations de renchérissement de vie?... Tenez: voulez-vous un exemple? Ces jours derniers, une administration communale a répandu largement dans tous les ménages une circulaire intitulée. Apprenez à économiser. En théorie, c'est admi-

rable. Vous y trouverez une série de recettes impeccables sur l'emploi des restes de viande, et finalement des indications pour confectionner des plats doux au miel ou à la mélasse... Eh bien, seule, une ménagère, prise au hasard dans les mil-liers de familles parmi lesquelles cette circulaire liers de familles parmi lesquelles cette circulaire a été répandue, aurait pu expliquer à ces braves messieurs que, pour les mères de famille qu'ils voulaient instruire, la question de l'emploi des restes de viande ne se pose pas, pour la bonne raison que, lorsque, par hasard, de la viande figure sur leur table, tout est dévoré jusqu'à la dernière bribe; que le miel est plus cher que le sucre le plus cher, et que, dans la règle, il est impossible d'acheter de la mélasse...»

Une femme médecin nous répond:

« Si je votais, je choisirais d'abord la person-nalité, masculine ou féminine, la plus capable et je ne me préoccuperais qu'en second lieu de et je në me preoccuperais qu'en second leu de son parti. Mais jamais je ne voterais pour un homme qui, sous prétexte de « double gain », prétendrait interdire à une femme le droit au travail de son choix. Il faudrait aussi élire des gens qui se préoccuperaient sérieusement que l'on force devantes cour les pubers et les enferte. Un fasse davantage pour les mères et les enfants. Il est inadmissible que, chez nous, aucun asile pour mères aucune pouponnière, aussi bien sur le ter-rain cantonal que municipal, ne puisse exister sans mendier l'aide de la bienfaisance privée.»

Comme plusieurs autres de mes intelocutrices, cette femme est aussi préoccupée de la question toujours brûlante du droit d'asile, dont, avec les autres, elle estime la suspension une conces-sion dangereuse, que tout Suisse digne de ce nom doit combattre énergiquement. ou ne possède pas les connaissances et l'expérience nécessaires. Des conseils de prudence et des avertissements lui sont toujours donnés.

Depuis le début de son activité en 1932, la Coopérative de cautionnement «Saffa » a accordé au total 333 cautionnements pour une valeur globale de 780,500 fr. Le 10 % environ de ces cau-tionnements concerne des commerces de pro-duits textiles, et un nombre presque équivalent la gérance de succursales de magasins à succursales multiples ou des postes de caissière. Viennent en-suite, comme importance numérique, les demandes concernant des magasins de papeterie, de cigares, de chocolats et de produits alimentaires, la location d'appartements, des maisons de vacances ou de repos, des homes d'enfants, etc. Les entreprises de coiffure, de massage, de soins de Beauté, la couture pour dames et la lingerie, les ateliers d'art décoratif, l'enseignement privé, la médecine, le journalisme, le jardinage, etc., etc., entrent aussi en ligne de compte pour une moins forte proportion, alors que les demandes con-cernant les pensions privées atteignent, elles aussi, presque le 10 % du total. On voit que presque toutes les branches de l'activité féminine représentées parmi les «filleules» de la

Au point de vue de la répartition géographi-que, le canton de Zurich vient en tête avec 118 cautionnements représentant une somme globale de 278.000 fr., dont 146.000 déjà ont été remboursés; puis Berne, avec 75 cautionnements pour 140.000 fr., dont 75.000 remboursés. Vaud est en troisième rang, avec 35 cautionnements (78.000 francs, dont 37.000 remboursés), et Genève est quatrième (22 cautionnements, 44.000 fr., dont 17.000 remboursés.

L'activité de la Société comprend encore un service de renseignements financiers, qui a donné 1371 consultations à Berne et à Zurich. Mue Anna Martin, directrice du Bureau de Berne, a de plus activement collaboré avec la direction de l'Exposition nationale pour l'érection du Pavillon d la femme. La Saffa ne cesse de travailler à l'éducation des femmes en matière financière et écono-mique, et préconise des cours pour professionnelles, tels ce cours de droit pour couturières donné à Winterthour, Zurich et Buochs (cours de vacan-

L'exercice se terminant avec un bénéfice de plus de 17.000 fr. sur un total de recettes de 57.000 fr., un dividende de 2.12 % a été voté aux parts sociales, ainsi que le versement de 14.000 fr. au fonds de réserve. Le Comité a été réélu, Mie Linette Comte, avocate à Lausanne, remplaçant Mme Recordon-Sillig (Tour de Peilz), démissionnaire.

## Conférence des Présidentes de l'Association suisse pour le suffrage féminin

La XVIIme Conférence des présidentes s'est tenue à Berne le 29 octobre, sous la présidence de Mie M. Kammacher (Clarens). Malgré les temps difficiles, une trentaine de participantes, représentant vingt Sections, se trouvaient réunies à l'hôtel Zum Wilden Mann.

Après quelques mots de bienvenue de la pré-sidente, M<sup>me</sup> Vischer-Alioth (Bâle) parle de *l'ac*stdente, mue vischer-Andri (Darc) parie de la femme suisse. A l'Assemblée générale de Brugg, en mai, la même conférencière avait déjà parlé de ce que les femmes suisses pourront faire; à Berne, elle donne un

aperçu de ce que les femmes font: leurs activités sont multiples, la manière de les réaliser égale-ment. L'idée du service obligatoire (mobilisation ment. L'idée du service obligatoire (mobilisation civile) ne doit pas effrayer; c'est une mesure protectrice pour le pays. Tout le monde connaît le travail fourni par la Croix-Rouge, par la D. A. P. La Lessive de guerre — celle de Lausanne est un modèle d'organisation — est une des œuvres les plus utiles en faveur du soldat. Les œuvres sociales de l'armée s'occupent spécialement des familles de soldates dont les dés cialement des familles de soldats dont les tresses morales et matérielles ont besoin d'aide et de soutien. Il faut trouver du travail pour les femmes de mobilisés et créer des crèches pour

Dans le domaine économique et le travail domestique, les femmes remplissent une tâche im-portante. Partout où c'est possible, il faut accepter de participer aux travaux des commissions économiques cantonales ou communales. Il faut inculquer aux femmes du bon sens dans leurs achats, ainsi que l'art si difficile d'utiliser les restes. Et dans un autre domaine, apprendre à pratiquer l'art encore plus difficile de l'entr'aide et du bon voisinage. En général, rester solidaire et du bon voisinage. En general, rester solidaire des autres femmes; ne pas abandonner, sous prétexte d'économies, celles qui ont besoin de travailler, payer ses factures, payer comptant, et enseigner aux autres à le faire. Enfin, ne pas cultiver la haine, et rester, malgré tout, fidèlo bilitési de paire. à l'idéal de paix.

Après cette intéressante causerie, de nom-breuses oratrices prennent la parole pour donner des renseignements sur ce qui se fait dans divers cantons, ou pour poser des questions. Miles cantons, ou pour poser des questions. Miles Gourd (Genève) et S. Bonard (Lausanne) font remarquer que tout ce travail civique se fait uniquement dans le domaine de la bienfaisance et de l'entr'aide, et que, malgré les circonstances, les femmes n'ont été appelées à aucun poste important. La plupart des Sections ont repris leur activité féministe; cependant, il s'en est trouvé qui estiment préférable de suspendre leurs réunions. M<sup>III</sup> Gourd remercie celles qui continuent à maintenir l'idéal suffragiste; ce sera un précieux appui pour la Section genevoise qui va au-devant d'une votation cantonale, puisque l'initiative en faveur du vote des femi

Après le traditionnel repas en commun, Mile Gourd charme les auditrices par un vivant et captivant récit du Congrès de Copenhague. Les lectrices du *Mouvement* sont au courant des nombreuses questions abordées et discutées dans cette Assemblée internationale; je pense donc qu'il est inutile de leur en faire ici l'exposé.

Pour terminer, Mme Leuch, présidente centrale, fait quelques communications: recommandation aux Sections de continuer à réunir leurs membres — même avec des tricotages! Notre Asso-ciation est une union pour la réalisation d'un idéal: ce n'est pas l'heure de l'oublier. Ne pas trop s'embarrasser de soucis matériels, mais sontrop s'embarrasser de soucis matériels, mais songer à la défense spirituelle du pays, à la sauvegarde de la dignité de l'homme et de la femme. Au nom de toutes, Mme Leuch remercie la Section de Zurich pour l'admirable travail fourni pour l'organisation du Pavillon de la Femme à l'Exposition.

Et c'est l'heure de nous séparer. Que nous a apporté cette réunion? se demandait une des prélentes. A chacune de nous d'y répondre.

M.-A. PRINCE.

Et la rédactrice de clore son enquête par cette réflexion fâcheusement vraie:

La guerre a fait des femmes l'égale des hom-La guerre à l'ait des femmes l'égale des hom-mes par l'es soucis et les souffrances, par la mi-sère et par la mort. Le pas à franchir pour arri-ver à leur pleine égalité n'est plus si grand. Mais ce pas, si petit sôti-il, doit se faire par dessus la vanité masculine. Et là git peut-être la grande difficulté.

#### Femmes de mobilisés

Nous traduisons d'un article signé d'Emmy Moor dans Die Nation encore, ces quelques croquis pris dans un des bureaux de renseigne-ments d'aide aux familles de nos soldats:

FEMME DE CHÔMEUR.

entre avec un enfant dans les bras, aussi blême et maigre qu'elle. La secrétaire, qui est le bon génie de ce bureau, quitte sa machine à écrire, et s'installe face à la visiteuse, avec une gigantésque chaussette grise à demi terminée dans les mains. Et la glace est ainsi rompue. La jeune les mans. Et la glace est ainsi rompue. La jeune femme raconte qu'elle s'est inscrite pour un secours, et recevra de la sorte environ 110 francs par mois pour elle et l'enfant: «Comment parviendraï-je avec cela à payer le loyer, le gaz, l'électricité? demande-t-elle avec une angoisse qui test à come ca brisance. tout à coup se brise en sanglots. Je ne peux pas edut a comp se unise en samptos. Je ne peux pas a été sans travail trois ans durant, et ce sont ces trois années de chômage qui ont amené cette terrible situation d'être endétté partout. Au printemps, le mari avait retrouvé du travail, et voilà la mobilisation qui lui a enlevé cette place... « Je ne peux pas, je ne veux pas recommencer à vivre avec cette angoisse des intérêts impayés

de nos déttes, avec ces dettes s'ajoutant à d'autres dettes...» Oui, elle a déjà été au bureau privé d'aide aux soldats, mais elle n'a pas eu le courage d'attendre son tour et de prendre la file de la longue queue de femmes qui atten-

Un « trop beau salaire »?

La femme d'un mobilisé de la campagne se plaint de ce qu'on lui ait refusé l'indemnité qu'elle a demandée. Son mari, avant la mobilisation, gagnait 10 fr. par jour, gain qui a naturel-lement cessé de lui être payé dès le jour de son départ. Et cette demande d'indemnité, le secré-taire communal de son village l'a écartée, en indiquant comme motif que «le mari gagnait trop auparavant.»

Voici un autre cas, qui risque de ne se repro-duire que trop souvent à l'avenir: Un mobilisé, marié et père de famille, se trouve à l'exacte limite de la catégorie dans laquelle il aurait droit a une allocation de secours. Par discrétion, il y renonce. Puis, il est démobilisé, rentre chez lui, — et trouve que son patron a engagé un autre

# Le Mouvement Féministe

Librairie Pavot, rue du Marché, Genève A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22 A l'Administration, 7, rte de Chêne. et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville à Genève.

#### Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie la bavarde à la Rédaction, (No 555.) -En voyant la place occupée par ma prose, et en lisant la gentille supplique qui lui fait suite, j'ai rougi de confusion. Chère Rédaction, acceptez, je vous prie, mes vives excuses. De même, j'exprime mes regrets aux courriéristes dont les messages ont peut-être été retardés par ma faute.

Une lectrice du Mouvement connaît-elle «Club de rapprochement», qui, sauf erreur, dé-pend de l'Union des Femmes? En quoi consistent les réunions et les activités de ce groupe?

R. B. à Inquiète. (No 553). répondre à votre demande, une petite liste de lec-ures réconfortantes. Elles sont basées sur l'expéience religieuse, et c'est pourquoi je les cite, 'estime en effet (et cette opinion est le fruit non seulement d'expériences personnelles, mais aussi l'observations faites autour de moi) que le découragement a peu de prises sur les âmes fortement

attachées aux valeurs spirituelles. Quelques romans et récits: Le mystère des Béatitudes, par Colette Yver; Le journal d'un curé de campagne, par Bernanos; Les justes; par

Champol; La réponse du Seigneur, par Alphonse de Chateaubriant.

Une histoire vraie: Splendeur de Dieu, par Ho-noré Wilsie Morrow; L'ermite, par Ebba de Pauli, courts récits d'une grande profondeur; La dernière gerbe, poèmes par Henry Berguer; et enfin Les Lettres, de M<sup>me</sup> Pieczynska, malheureu-sement épuisées, mais que possèdent certaines bibliothèques, sources inépuisables de richesses l'âme qui veut apprendre à bien vivre.

Une acheteuse à d'autres acheteuses vous les appels de la « Semaine suisse »? N'avez vous pas été choquées et blessées, comme moi par un de ces appels qui parle d'un ton commi-natoire aux femmes en leur disant ce qu'elles doivent faire (acheter suisse), et attire « l'attention des défaillantes sur le fait que leur attitude passive est de nature à porter, dans les circons-tances présentes, un préjudice grave, etc., etc., » Les « défaillantes » ! On s'attend à voir paraître la sanction d'une amende! Quel est le gradé en mal de commandement qui peut s'adresser sur un tel ton à des femmes qui n'ont jamais marchandé leur appui à la « Semaine suisse », et qui, ou?ici. ont été les principales artisanes de



### Correspondance

#### La réglementation légale de la profession d'infirmière

Genève, le 11 novembre 1939.

Chère Mademoiselle,

Chère Mademoiselle,

Dans le compte rendu que vous avez donné (Mouvement Féministe du 4 novembre) de l'Assemblée générale de l'Alliance de Sociétés fémines suisses à Winterthour, vous avez reproduit, d'après la communication de Mme Leemann sur a situation de l'initimière en Suisse, une affirmation qui appelle une rectification.

Mme Leemann aurait dit: «Il n'existe guère de législation sur la formation professionnelle de ces travailleuses, car exception faite des cantons de Vaud et du Tessin, il n'est besoin d'aucune autorisation pour exercer cette profession, si bien que la première venue peut endosser un costume de son choix et se parer d'un titre qu'elle ne mérite pas. »

que la première venue peut endosser un costume de son choix et se parer d'un titre qu'elle 'ne mérite pas."

Je tiens à vous rappeler, en ce qui concerne Genève, que la loi cantonale genevoise sur les professions médicales auxiliaires (1928, sauf erreur) réglemente précisément cette question du travail de l'infirmière professionnelle.

A Genève, toute infirmière doit obtenir une autorisation de l'Etat pour pouvoir exercer sa profession dans le canton, et cette autorisation n'est donnée que sur le vu d'un diplôme justifiant des études et qualités de l'infirmière ou garde-malade. Les bureaux qui placent des gardes-malades doivent tenir compte des exigences de la loi en ne recommandant au public que des infirmières diplômées ayant reçu l'autorisation de l'Etat de travailler dans le canton.

Il serait intéressant de savoir ce qui en est dans d'autres cantons.

Veuillez, je vous prie, faire paraître cette rectification nécessaire pour Genève, et recevez, etc.

A travers les Sociétés

Suissesse ayant épousé intellectuel espagnol se trouve dans grande misère matérielle : draps, couvertures. édre dons et un réchand à gaz seraient pour elle d'une extrém-nécessité. Annoneer les dons à Mile Rosset, directrice de l'œuvre des Bas-Fonds, 46, rue Fendt.

Ligue suisse de femmes abstinentes. Le rapport pour 1939 que nous recevons de cette Société est intéressant et instructif. Il contient, dans les deux langues, un aperçu de cette

Coin des Travailleurs sociaux (Genève)

EMILIE TREMBLEY.

Carnet de la Quinzaine mardi 21 au samedi 25 novembre

croisade, dont ceux mêmes qui n'en font pas partie ne peuvent qu'apprécier les résultats.

CEuvre sociale d'une grande activité, la Ligue, inspirée par le mouvement dont l'impulsion remonte à Auguste Forel, a vu ses débuts en Suisse allemande. Une section romande s'est formée dans la suite; le Tessin également a commencé une cuvre antifalcodique, et l'on peut constater, par la lecture du rapport qui nous occupe, combien sont ardentes, persévérantes, ingénieuses, dans leur propagande et dans leur travail pratique, toutes ces femmes convaineuses qui luttent contre le fléau de l'alcoolisme.

M.-Lí P.

M.-L./ P.

lu mardi 21 au sameni 25 novemore: GENNYE: Galerie Moos: Exposition, puis vente aux enchères d'objets d'art (tableaux, meu-bles, bibelots), organisée sous le patronage d'un Comité féminin, en faveur de la Com-mission centrale de secours pendant la guerre et du Comité pour les intellectuels réfugiés.

Samedi 25 novembre: LAUSANNE: Réunion annuelle, sur convocation, des membres du Comité du Mouvement Fé-ministe.

Lundi 27 novembre:

undi 27 novembre:
Genève: Centre de liaison des Associations féminines de Genève, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. 30: Assemblée annuelle de déléguées; 1. Rapports de la présidente et de la trésorière. — 2. Revision du règlement. — 3. Election du Comité. — 4. Service auxiliaire féminin. — 5. Répartition du produit de la collecte du ler août. — 6. Divers. d. id. Fédération des Institutions Internationales de Genève (F. I. I. G.), Palais Wilson, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle de délégués. d. id. Entr'aide ménagère (collecte de légumes de legumes de legumes

deregues.

id. Entr'aide ménagère (collecte de légumes
pour familles dans le besoin) Institut ménager, 7, rue de Beaumont, 19 h.: «Souperceinture» au profit de l'œuvre. Prix: 2 fr.
S'inscrire avant le 25 novembre à l'Institut

Vendredi 1er décembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum-Club, 20 h. 30: Le Congrès de Copenhague, causerie publique et gratuite, avec projections lumineuses, par Mie Oourd.



# La Maison de la Laine

#### TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste)

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

# LONGEOLES GENEVOISES

une des spécialités les plus réputées de la charcuterie des

LAITERIES RÉUNIES



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresser ou telephoner de suite à l'adresser ou téléphoner de suite à l'adresser ou telephoner de suite de suit